

L'introduction de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée (I, II-IV) : étude génétique, littéraire, et rhétorique

Sébastien Morlet (Paris IV - Sorbonne)

Les chapitres II-IV du livre I de l'*Histoire ecclésiastique* (HE)¹, qui forment une démonstration préliminaire de l'antiquité du Christ et du christianisme, sont largement délaissés par les spécialistes. Situés au seuil du récit, ils sont le plus souvent considérés comme un « paratexte »² n'entretenant avec les différents thèmes de l'HE qu'un rapport très flottant³. Mais ce prudent silence des chercheurs, visiblement embarrassés par la présence de cette « histoire dans l'histoire »⁴, incite justement à la recherche. Car c'est dans les premiers chapitres que s'impose le plus souvent le sens d'une construction littéraire. Négliger cet ensemble, c'est probablement manquer une dimension importante de l'HE. Il n'est certainement pas anodin qu'Eusèbe entende ouvrir son récit par un exposé sur la théologie du Christ, mais il reste à expliquer pourquoi.

Nous mènerons de front trois types de considérations : l'étude *génétique* montrera que l'étrangeté de cet ensemble et sa relative autonomie par rapport au reste de l'œuvre tiennent au fait qu'il est un résumé de la *Démonstration évangélique* (DE)⁵, qui ne faisait peut-être pas partie de la première édition de l'HE⁶. L'étude *littéraire* permettra de s'interroger sur le statut de ces chapitres, sur les formes choisies par Eusèbe pour structurer son exposé, sur les schémas et les lieux communs littéraires ou théologiques qu'il reprend à ses devanciers païens et chrétiens. Enfin, L'étude *rhétorique* nous conduira à analyser dans le détail l'argumentation et le contexte polémique de ces chapitres, qui forment une petite apologie au seuil du récit historique.

1. Le statut et la finalité des chapitres II-IV du livre I dans l'économie de l'*Histoire ecclésiastique*

A) Un statut ambigu

Le statut exact de cet ensemble n'est pas clair au premier abord. D'après le sommaire du livre I, il correspond aux chapitres β', γ', δ', distingués par des κεφάλαια spécifiques⁷.

Je tiens à remercier la *Revue des études augustiniennes et patristiques* de m'avoir autorisé à publier la première partie de cet article, avant sa parution dans la revue. Ce texte est protégé par un copyright *Creative Commons*.

¹ Nous suivons l'édition de G. Bardy dans la collection « Sources chrétiennes » (n° 31, Paris, 1951).

² Pour une analyse de cette notion, voir G. Genette, *Seuils*, Paris, 1987.

³ C'est manifestement le point de vue de R. M. Grant, qui considère que ces chapitres font partie, avec le chapitre I, de ce qu'il appelle la « préface » de l'œuvre (*Eusebius as Church Historian*, Oxford, 1980, p. 33-44).

⁴ C'est ainsi que Denys d'Halicarnasse considère l'« archéologie » de Thucydide : à ses yeux, son tort essentiel est de constituer « une histoire en elle-même » (« ἱστορία τις αὐτῆ καθ' αὐτήν », *Thucydide*, 19, 2, éd. G. Aujac, CUF, Paris, 1991).

⁵ La DE est le second volet du grand diptyque apologétique d'Eusèbe, dont la première partie est la *Préparation évangélique* (PE). Des vingt livres de la DE, nous n'avons conservé que les dix premiers, quelques fragments du quinzième, et un témoignage de Jérôme sur le dix-huitième (cf. A. Kofsky, *Eusebius of Caesarea against Paganism*, Leiden - Boston - Köln, 2000, p. 74-99).

⁶ Le spécialiste d'Eusèbe ne peut ignorer cette dimension de la réécriture qui constitue l'une des caractéristiques essentielles du travail d'Eusèbe écrivain. Il a constamment remanié ses propres ouvrages, et son œuvre constitue, de ce point de vue, un « palimpseste » en perpétuelle évolution. Il suffit de songer à la réécriture des *Extraits prophétiques* dans la *Démonstration évangélique*, œuvre elle-même remaniée dans la *Théophanie*, à son tour résumée dans les *Louanges de Constantin* — voir P. Maraval (trad.), *Eusèbe de Césarée, La théologie politique de l'Empire chrétien, Louanges de Constantin (Triakontaétérikos)*, Paris, 2001, p. 32.

⁷ Depuis Schwartz, on ne doute plus de l'authenticité eusébiennne de ces κεφάλαια (*Eusebius Werke, Die Kirchengeschichte*, Leipzig, GCS 9. 3, 1909, p. cli-clii). Schwartz pensait cependant que la reprise des ces

Le sommaire ne permet donc pas de savoir si ces trois chapitres forment un ensemble autonome et si leur statut est différent de celui du premier chapitre et de celui des neuf suivants. Il donne l'impression que ces trois chapitres s'inscrivent dans la continuité des treize chapitres qui forment le livre I.

En revanche, le corps de l'ouvrage offre un éclairage différent. Tout d'abord, les trois chapitres forment un ensemble thématique cohérent : Eusèbe veut y démontrer l'antiquité du Christ (*HE*, I, II-III) et du christianisme (*HE*, I, IV) contre ceux qui seraient tentés de mettre en doute la divinité de Jésus et l'ancienneté de l'Église. Par ailleurs, du point de vue formel, le chapitre II est explicitement distingué du chapitre I par une phrase de transition qui marque clairement la fin du prologue :

« En effet, pour qui s'apprête à confier à l'écriture l'histoire du cheminement de l'Église, il serait nécessaire de commencer en remontant jusqu'aux débuts de l'économie du Christ lui-même (puisque c'est de lui que nous avons l'honneur de tirer notre nom), qui est plus divine qu'il ne semble à la plupart. »⁸

Inversement, à la fin du chapitre III, Eusèbe informe son lecteur que ce qui précède n'est encore qu'un préalable au récit (« *πρὸ τῆς ἱστορίας* »⁹). Ce dernier ne commence qu'au chapitre V, où Eusèbe qualifie les chapitres précédents (hormis le chapitre I qui n'est qu'un prologue¹⁰) de *προκατασκευή*¹¹, terme que Bardy traduit par « introduction ». Ces remarques permettent d'établir l'unité des chapitres II à IV, qualifiés de *προκατασκευή*, et de montrer qu'ils ne font partie ni du prologue à proprement parler ni du récit historique. Mais quel est alors le statut de cet ensemble ? A-t-il des correspondants dans la littérature historique de l'Antiquité ?

B) L'arrière-plan littéraire de la *προκατασκευή*

Le dictionnaire de Liddell et Scott donne trois significations du mot *προκατασκευή* : 1) « *preparatory training* » ; 2) « *preparation* », « *preface, introduction* » ; 3) « *Rhet., preliminary exposé of the main points in an argument* »¹².

Le terme a donc le sens général de « préparation » et peut désigner, dans un contexte littéraire, soit une « introduction » au sens large, soit, chez les rhéteurs, l'exposé préalable des différents moments de l'argumentation. Selon cette dernière acception, la *προκατασκευή*

κεφάλαια sous forme d'intertitres dans le corps du texte n'est pas d'Eusèbe (*ibid.*, p. cclii), mais son argumentation ne nous paraît pas décisive et d'autres savants ont penché pour l'authenticité de ces intertitres (J. Irigoin, « Titres, sous-titres et sommaires dans les oeuvres des historiens grecs du I^{er} siècle avant J.-C. au V^e siècle après J.-C. » dans *Titres et articulations du texte dans les oeuvres antiques. Actes du Colloque International de Chantilly, 13-15 décembre 1994*, éd. J.-Cl. Fredouille, M.-O. Goulet-Cazé, Ph. Hoffmann, P. Petitmengin, avec la coll. de S. Deléani, Paris, 1997, p. 131). Si les éditeurs d'Eusèbe s'accordent généralement sur l'authenticité des *κεφάλαια* que l'on trouve dans les sommaires, l'authenticité des intertitres reste une question ouverte : pour Mraz, les intertitres de la *PE* sont authentiques (*Eusebius Werke, Die Praeparatio Evangelica*, GCS 43. 1, Berlin, 1954, p. viii) ; pour Heikel, ceux de la *DE* seraient secondaires (*Eusebius Werke, Die Demonstratio Evangelica*, GCS 23, Leipzig, 1913, p. xxiv-xxv). Dans ce débat, on signalera que les arguments des opposants à l'authenticité des intertitres sont le plus souvent fondés sur des critères beaucoup plus subjectifs que ceux des défenseurs de l'authenticité (Mraz établit l'authenticité des intertitres dans la *PE* en signalant qu'ils contiennent parfois les références des livres cités dans le texte, et que le corps du texte contient des expressions anaphoriques qui renvoient aux intertitres, ce qui prouve, à ses yeux, qu'ils faisaient partie d'une édition eusébienne).

⁸ *HE*, I, 1, 8.

⁹ *Ibid.*, I, III, 20.

¹⁰ Il n'y a en effet aucune raison de penser comme on le fait souvent que la *προκατασκευή* englobe aussi le chapitre I, qui forme un ensemble à part et constitue le prologue de l'*HE*.

¹¹ *HE*, I, v, 1.

¹² H. G. Liddell and R. Scott, *Greek-English Lexicon with a Revised Supplement*, Oxford, 1996, p. 1485.

correspond à l'annonce du plan, à la partie du discours appelée dans la tradition latine *divisio*¹³. La *προκατασκευή* d'Eusèbe ne correspond pas à cette acception puisque cet ensemble n'a pas pour fonction d'annoncer le sujet : c'est plutôt celle du chapitre I. Mais la notice du Liddell-Scott est incomplète, car le terme *προκατασκευή* possède également une seconde acception rhétorique : Hermogène distingue en effet deux types de *προκατασκευή* (M. Patillon traduit ce terme par « préconfirmation »¹⁴). La première correspond à la *division* ; la seconde est une démonstration précédant la narration, dont le but est de montrer que le procès s'engage conformément aux lois, pour ne pas choquer les juges qui seraient heurtés par une action judiciaire qui pourrait paraître nouvelle¹⁵. La *προκατασκευή* d'Eusèbe correspond davantage à cette acception : c'est une démonstration préliminaire ayant pour but de dissiper les éventuels doutes du lecteur.

Mais c'est surtout dans la tradition historiographique qu'il faut chercher des parallèles. L'auteur le plus proche d'Eusèbe, de ce point de vue, est Polybe. Dans les *Histoires*, le récit historique à proprement parler est précédé d'un ensemble de considérations préliminaires dans lesquelles il faut distinguer un court prologue explicitant le sujet de l'ouvrage¹⁶ et une discussion, étendue sur les deux premiers livres, portant sur les événements précédant le point de départ du récit : la guerre d'Hannibal. Il n'est sans doute pas anodin qu'à plusieurs reprises, Polybe désigne ces prolégomènes du nom de *προκατασκευή*¹⁷. Comme Eusèbe, il les distingue clairement du récit proprement dit, puisque la *προκατασκευή* est très explicitement située « avant l'histoire » (« πρὸ τῆς ἱστορίας »¹⁸, expression que nous avons retrouvée dans l'*HE* pour distinguer la *προκατασκευή* du récit¹⁹). Le but de cette introduction rappelle la fonction assignée au second type de *προκατασκευή* défini par Hermogène : il s'agit là aussi de dissiper un embarras²⁰, non plus celui des juges, mais celui du lecteur qui ignorerait les faits expliquant un événement tel que la seconde guerre punique. Ce souci se retrouve chez de nombreux historiens de l'Antiquité.

Il est en effet rare que ceux-ci commencent leur récit *in medias res*. Depuis Hérodote²¹, les monographies historiques s'ouvrent souvent sur un retour en arrière relatif aux événements ayant précédé ceux qui forment le sujet de l'ouvrage. Thucydide donne à ce type de développement la forme d'une recherche des causes, qu'il prendra très souvent par la suite. Le récit historique de Thucydide ne commence qu'après deux enquêtes successives sur l'état de la Grèce avant la guerre du Péloponnèse : l'« archéologie » (I, 2-19) et l'exposé des causes de la guerre : causes immédiates (I, 24-88) et causes plus lointaines dans la « Pentekontaetie » (I, 89-118)²². Dans la tradition latine, Salluste, dans la *Guerre de Jugurtha*, affirme qu'il est nécessaire, avant de commencer le récit, de revenir en arrière pour évoquer les causes de la guerre²³. Une recherche analogue des causes se retrouve dans les *Histoires* de Tacite, qui fait précéder son récit d'une description de la situation de l'Empire romain à la

¹³ L. Pernot, *La rhétorique dans l'Antiquité*, Paris, 2000, p. 287.

¹⁴ *L'invention*, II, 3 (dans Hermogène, *L'art rhétorique*, trad. M. Patillon, Lausanne - Paris, 1997, p. 237-242).

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Histoires*, I, 1-4 (éd. P. Pédech, CUF, Paris, 1969).

¹⁷ *Ibid.*, I, 3, 10 ; II, 71, 7. Cf. Jenkins notait déjà que les lexiques de Polybe et d'Eusèbe présentent de nombreuses convergences (« Note on a Reading in Eusebius's *Ecclesiastical History* I 2 », *JThS*, 10, 1909, p. 277-279 ; particulièrement p. 279). C'est une piste qui mériterait d'être exploitée.

¹⁸ *Ibid.*, I, 3, 7.

¹⁹ *HE*, I, III, 20.

²⁰ Polybe emploie le lexique de l'*aporia* (« ἔνα μηδελς [...] διαπορηῆ », *Histoires*, I, 3, 9).

²¹ Voir l'*Enquête*, I-IV.

²² Sur la structure du livre I de l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse*, voir S. Saïd, M. Trédé et A. Le Boulluec, *Histoire de la littérature grecque*, Paris, 1997, p. 195.

²³ « [...] pauca supra repetam [...] », *Guerre de Jugurtha*, v.

mort de Néron afin que le lecteur connaisse « dans chaque affaire non seulement les péripéties et le dénouement, où d'ordinaire le hasard fait tout, mais encore la logique et les causes. »²⁴

Cette partie introductive est généralement nettement distinguée du prologue. Celui-ci est souvent bref et suit une topique assez codifiée pour que Denys d'Halicarnasse puisse parler des « explications qui sont d'usage dans les prologues des histoires »²⁵. Le prologue est généralement l'occasion de présenter le sujet et les limites chronologiques envisagées, d'apporter une justification au choix du sujet, de critiquer le travail des prédécesseurs pour mettre en avant l'originalité de l'auteur, et d'expliquer les buts que ce dernier se propose d'atteindre. Les auteurs distinguent nettement le prologue (*προοίμιον*) du récit (*διήγησις*)²⁶. Mais si elles sont bien distinguées du prologue, les considérations préliminaires le sont beaucoup moins nettement du récit. Polybe est, de ce point de vue, d'une rare clarté, puisqu'il informe son lecteur qu'elles se situent « *πρὸ τῆς ἱστορίας* »²⁷, c'est-à-dire avant le récit des événements qui forment le point de départ, l'*ἀρχή* de la monographie²⁸. Mais Denys d'Halicarnasse fait remarquer que l'enquête sur les causes de la guerre du Péloponnèse, chez Thucydide, fait déjà partie de la *διήγησις*²⁹ et de fait, chez les historiens de l'Antiquité, les considérations préliminaires prennent le plus souvent la forme du récit. Si elles précèdent l'« histoire » proprement dite, elles n'en prennent pas moins déjà la forme d'un récit historique.

Ces considérations permettent de mettre en évidence l'appartenance de la *προκατασκευή* de l'*HE* à une tradition littéraire bien définie de l'Antiquité. Elles montrent que les historiens de l'Antiquité avaient coutume de faire précéder leurs monographies de considérations préliminaires distinctes à la fois du prologue et du corps du récit. Les chapitres II-IV ne constituent donc pas à proprement parler un « prologue »³⁰, encore moins une « préface » ou un « avant-propos », termes qui désignent plus nettement un paratexte, mais une « introduction » ou des « prolégomènes ». Mais une fois cette tradition mise en évidence, il convient aussitôt de souligner des différences fondamentales.

C) L'originalité chrétienne de l'introduction

Comme ses devanciers païens, Eusèbe présente son introduction comme un retour en arrière : avant d'écrire l'histoire de l'Église, il faut remonter jusqu'à l'économie et la théologie du Christ³¹.

À sa façon, cette introduction est, elle aussi, une « archéologie » puisqu'Eusèbe s'y propose de démontrer l'antiquité, l'*ἀρχαιότης*, du Christ et du christianisme³². Comme dans

²⁴ *Histoires*, I, IV (trad. H. Goelzer).

²⁵ « τοὺς εἰωθότας [...] τοῖς προοιμίοις τῶν ἱστοριῶν λόγους » (*Antiquités romaines*, I, 1, éd. V. Fromentin, CUF, Paris, 1998).

²⁶ Sur le prologue, voir Denys d'Halicarnasse, *Thucydide*, 19, 1. Sur le récit, voir *ibid.*, 11, 1 ; 12, 1 ; 19, 1.

²⁷ *Histoires*, I, 3, 7.

²⁸ Sur le terme *ἀρχή* désignant le point de départ d'un récit historique, voir Denys d'Halicarnasse, *Thucydide*, 10, 1.

²⁹ *Ibid.*, 10, 3 ; 11, 1 ; 12, 1.

³⁰ Il est vrai que la *προκατασκευή* est qualifiée de « prologue » en II, Pr., 1 mais Eusèbe ne semble pas prendre ici le terme au sens technique. Au sens propre, le « prologue » de l'*HE* doit être limité au chapitre I, qui reprend les différents éléments de la topique des prologues que nous avons évoqués (annonce et défense du sujet, évocation des prédécesseurs, etc.).

³¹ *HE*, I, I, 7.

³² Eusèbe considère d'ailleurs la partie du Pentateuque précédant la Loi comme une « archéologie » (*PE*, IX, 10, 7 ; XII, 15, 12 ; *DE*, I, 5, 5). Il évoque à plusieurs reprises l'« archéologie » des Hébreux (« τῆ παρ' Ἑβραίοις [...] ἀρχαιολογία », *PE*, X, 9, 26 ; « τῆς ἑβραϊκῆς [...] ἀρχαιολογίας », *PE*, XI, Pr., 2 ; « τῆς Ἑβραίων ἀρχαιολογίας », *PE*, XIV, 16, 11). Il cite souvent lui-même le témoignage des auteurs d'« Archéologies » :

le récit de Thucydide, l'introduction est réservée à l'évocation des *παλαιά*³³. Mais les parallèles s'arrêtent là. Les raisons du retour en arrière initial ne sont plus les mêmes que dans l'historiographie classique parce que l'objet d'Eusèbe et les buts qu'il poursuit ne sont plus ceux de ses devanciers païens.

Si avant la dimension humaine du Christ, il faut évoquer sa préexistence et sa divinité, c'est parce que le Christ a deux modes d'être, et parce qu'il faut « commencer par les choses les plus élevées et les plus importantes »³⁴. Le principe qui dicte à l'historien la nécessité de faire un retour sur le passé n'est donc plus tant d'ordre historique que théologique : il s'agit en fait moins d'un retour en arrière que d'une remontée au principe. En faisant précéder le récit historique d'un exposé sur la divinité du Christ, Eusèbe introduit dans l'écriture de l'histoire un mode d'exposition qui vient de la tradition théologique, et plus précisément du *Traité des principes* d'Origène. Le passage qu'il consacre aux deux aspects du Christ est une réécriture d'un passage d'Origène³⁵ qu'il a lui-même maintes fois réécrit dans ses propres ouvrages théologiques³⁶. Commencer par la « théologie », c'est commencer ἀπὸ θεοῦ, comme Moïse dans le Pentateuque³⁷, et conformément au principe pédagogique qui enjoint de partir des réalités les plus élevées pour arriver progressivement aux réalités les plus immédiates³⁸.

Mais le sujet n'explique pas tout : Eusèbe justifie également son introduction en alléguant des causes finales : l'exposé sur le Christ aura aussi pour intérêt d'offrir une démonstration de l'antiquité du christianisme contre ceux qui l'accusent d'être une innovation³⁹. L'introduction a donc toujours pour but, comme dans l'historiographie païenne, de dissiper l'ignorance du lecteur au seuil du récit. Mais l'exposé prend cette fois une tournure plus clairement apologétique. L'introduction a moins pour fonction de rendre intelligibles les faits qui seront narrés dans le récit, comme c'était le cas dans l'historiographie païenne, que de répondre par anticipation aux objections qui pourraient être faites à l'historien. De ce point de vue, l'introduction est moins solidaire du récit que chez les auteurs païens : elle constitue presque un morceau détachable⁴⁰. Cette petite apologie préliminaire poursuit essentiellement deux objectifs :

– Un objectif principal : démontrer l'antiquité du christianisme dont Eusèbe se propose d'écrire l'histoire, contre « ceux qui le regardent comme nouveau et étranger, apparu d'hier et non d'ancienne date. »⁴¹ Eusèbe reproduit ici une accusation célèbre des païens, et plus particulièrement de Celse, dont il semble en partie emprunter le style⁴².

– Un objectif secondaire : démontrer la divinité du Christ. Eusèbe affirme en effet que l'économie du Christ est « plus divine qu'il ne semble à la plupart »⁴³. Il fait ici allusion, non

Denys d'Halicarnasse (*PE*, IX, 7, 9), Josèphe (*PE*, IX, 20, 2, etc.), Manéthon, Bérosee, et d'autres auteurs moins connus dont il donne une liste en *PE*, IX, 13, 5.

³³ Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, I, 20.

³⁴ *HE*, I, II, 1.

³⁵ *Traité des principes (Princ.)*, I, 2, 1 (« Il faut d'abord savoir qu'autre est dans le Christ la nature divine, le Fils unique du Père, et autre la nature humaine qu'il a assumée dans les derniers temps pour l'économie », trad. H. Crouzel - M. Simonetti, SC 252, Paris, 1978, p. 111).

³⁶ Voir *DE*, IV, 1, 3 ; V, Pr., 1 ; X, Pr., 3.

³⁷ *PE*, VII, 9, 2.

³⁸ Sur ce principe, voir par exemple Alcinoos, *Enseignement des doctrines de Platon*, VIII (éd. J. Whittaker - tr. P. Louis, CUF, Paris, 1990).

³⁹ *HE*, I, II, 1.

⁴⁰ Elle ne l'est cependant pas tout à fait, puisqu'elle permet de légitimer l'objet dont Eusèbe se propose d'écrire l'histoire, l'Église, en réfutant les attaques dont il pourrait faire l'objet. C'est l'un des points communs entre l'introduction de l'*HE* et l'archéologie de Thucydide, où l'auteur cherche à défendre la grandeur de son sujet, et à laquelle Denys d'Halicarnasse reproche justement son caractère apologétique (*Thucydide*, 19, 2).

⁴¹ *HE*, I, II, 1.

⁴² Sur l'accusation de nouveauté chez Celse, voir surtout *Contre Celse (CC)*, I, 26 ; III, 5 ; IV, 7 ; VI, 78 ; VII, 53. L'adverbe « χθές » revient souvent dans les propos de Celse dirigés contre les chrétiens (*CC*, I, 31 ; VI, 10).

⁴³ *HE*, I, I, 8.

seulement aux opinions des chrétiens qui niaient la divinité de Jésus⁴⁴ mais encore, et peut-être surtout, aux diverses objections des juifs et des païens contre la divinité du Fils : si les juifs rejetaient la théorie chrétienne d'un Messie divin, les païens refusaient la divinité de Jésus sous prétexte que Dieu ne peut pas avoir de fils⁴⁵.

L'affirmation selon laquelle l'« économie » du Christ est « plus divine qu'il ne semble à la plupart » renvoie peut-être plus précisément aux accusations de sorcellerie lancées par les juifs et les païens contre les miracles de Jésus. Diverses sources, rabbiniques⁴⁶ mais aussi patristiques⁴⁷, attestent que dès l'Antiquité, les juifs imputaient les miracles de Jésus à de la sorcellerie. Celse formule cette accusation par le biais du juif qu'il met en scène dans son *Discours véritable*⁴⁸. De Celse, l'accusation passa chez d'autres polémistes païens, Porphyre⁴⁹ et Hiéroclès⁵⁰. On devait la retrouver dans les *Actes de Pilate*, récit pseudo-biographique sur Jésus colporté sous Maximin Daïa (à partir de la fin 311)⁵¹, auquel s'en prend Eusèbe dans plusieurs passages de l'*HE*⁵². Eusèbe répondit à ces attaques d'une part dans le *Contre Hiéroclès*⁵³, en montrant, contre son adversaire, qu'Apollonios de Tyane avait accompli des miracles inférieurs à ceux du Christ, et dans le livre III de la *DE*, où il chercha à défendre le caractère divin, mais aussi l'historicité, des miracles de Jésus. Nous verrons d'ailleurs que l'introduction de l'*HE* semble avoir repris certains arguments de cette partie de la *DE*.

Mais l'établissement de la divinité du Christ rejoint aussi le point principal : de la divinité du Christ se déduit en effet son antiquité⁵⁴, et de l'antiquité du Christ se déduit également l'antiquité de ceux qui tirent de lui leur nom⁵⁵.

Cette dimension à la fois théologique et apologétique de l'introduction explique certaines curiosités formelles par lesquelles Eusèbe se sépare radicalement de la tradition païenne et qui donnent dès l'entrée à son histoire une dimension ésotérique. Contrairement aux historiens païens, l'archéologie ne prend pas la forme d'une *διήγησις* parce qu'elle est essentiellement une apologie, plus orientée vers l'argumentation, à la fois logique et scripturaire, que le récit. Son contenu est d'ordre théologique : à côté de développements spéculatifs inspirés d'Origène⁵⁶, la *προκατασκευή* fait également un usage important des *testimonia*.

La *προκατασκευή* forme un ensemble littéraire d'autant plus autonome qu'elle est, pensons-nous, un résumé de la *Démonstration évangélique*. Deux indices conduisent d'entrée de jeu à privilégier cette hypothèse :

⁴⁴ Voir l'article « Adoptianistes », *Dictionnaire encyclopédique du christianisme ancien (DECA)*, éd. A. Di Berardino, adaptation fr. Fr. Vial, Paris 1990, I, p. 36-37. Dans les *Extraits prophétiques*, Eusèbe s'en prend plus explicitement à l'enseignement d'Artémon, de Paul de Samosate et des Ébionites (PG 22, 1144B ; 1229D).

⁴⁵ L'argument semble remonter à Celse (CC, VIII, 14) et sera repris par Porphyre (*Contre les chrétiens*, fr. 85, éd. A. von Harnack, *Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften, Philosoph.-hist. Kl.*, Berlin, 1916, 1).

⁴⁶ *TB Sanh.* 43c.

⁴⁷ Tertullien, *Apologétique*, XXI, 17.

⁴⁸ Cf. CC, I, 68 ; I, 71 ; II, 32.

⁴⁹ Fr. 48-72. La plupart des fragments proviennent de Macaire de Magnésie, dont le témoignage est contesté par une partie des spécialistes de Porphyre, mais ils comptent également des passages de Jérôme qui évoquent nommément le philosophe, comme le fr. 55.

⁵⁰ Hiéroclès prétendait ruiner la divinité de Jésus en montrant que les miracles d'Apollonios de Tyane étaient supérieurs aux siens. Eusèbe le réfuta dans le *Contre Hiéroclès* (éd. M. Forrat - É. des Places, SC 333, Paris, 1986).

⁵¹ J.-D. Dubois, « Les "Actes de Pilate" au quatrième siècle », *Apocrypha*, 2, 1991, p. 85-98 ; X. Levieils, « La polémique anti-chrétienne des "Actes de Pilate" », *RHPPhR*, 79, 1999, p. 291-314.

⁵² *HE*, I, IX, 3 ; I, XI, 9 ; IX, v, 1 ; IX, VII, 1.

⁵³ Voir la note 50.

⁵⁴ *HE*, I, III, 20.

⁵⁵ Ce qui concerne le Christ concerne les chrétiens, comme il est rappelé en *HE*, I, I, 8.

⁵⁶ Voir *infra* sur la dépendance des chapitres II et III à l'égard d'Origène.

(1) Le κεφάλαιον β' présente le chapitre comme un « résumé sommaire (« ἐπιτομή κεφαλαιώδης ») au sujet de la préexistence et de la théologie de notre Sauveur et Seigneur, le Christ de Dieu ».

(2) En *HE*, I, II, 27, en conclusion du même chapitre, Eusèbe affirme qu'il a traité la même matière d'une part dans des « extraits prophétiques » (« προφητικὰς ἐκλογὰς »), d'autre part « dans d'autres écrits » (« ἐν ἑτέροις ») « d'une façon plus démonstrative » (« ἀποδεικτικώτερον »). Si la première allusion renvoie aux *Extraits prophétiques (EP)*, qui correspondent aux livres VI-IX de l'*Introduction générale élémentaire*, la seconde allusion peut difficilement renvoyer à une autre œuvre qu'à la *Démonstration évangélique (Εὐαγγελικὴ ἀπόδειξις)*⁵⁷.

Le renvoi aux *EP* est purement informatif : la προκατασκευὴ n'entretient avec cette œuvre que très peu de rapports directs. Même si certains textes scripturaires cités dans la προκατασκευὴ se retrouvent dans les *EP*, l'organisation des *testimonia* par groupements thématiques rappelle beaucoup plus nettement la *DE* que les *EP*, dans lesquels les *testimonia* sont énumérés dans l'ordre biblique, sans souci d'organisation thématique. L'analyse montrera que les dossiers de la προκατασκευὴ sont même tout à fait parallèles aux dossiers de la *DE*, et qu'il faut par conséquent supposer entre les deux ensembles un rapport de parenté littéraire. L'étude des parallèles nous conduira à affirmer que c'est la προκατασκευὴ qui est dépendante de la *DE*.

La suite de l'article n'est pas reproduite : le texte intégral est à paraître en 2006 dans la *Revue des études augustinienne et patristiques*.

⁵⁷ Les doutes de G. Bardy (*SC* 31, *op. cit.*, p. 13 n. 37) et de J. Sirinelli (*Eusèbe de Césarée. La Préparation évangélique*, I, *SC* 206, Paris, 1974, p. 15 n. 3) paraissent à cet égard excessifs. D'autres auteurs ont bien vu qu'il s'agissait d'un renvoi à la *DE* : A. Puech, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, III, Paris, 1930, p. 181 ; R. M. Grant, *op. cit.*, p. 34.